

ANNEXE 4

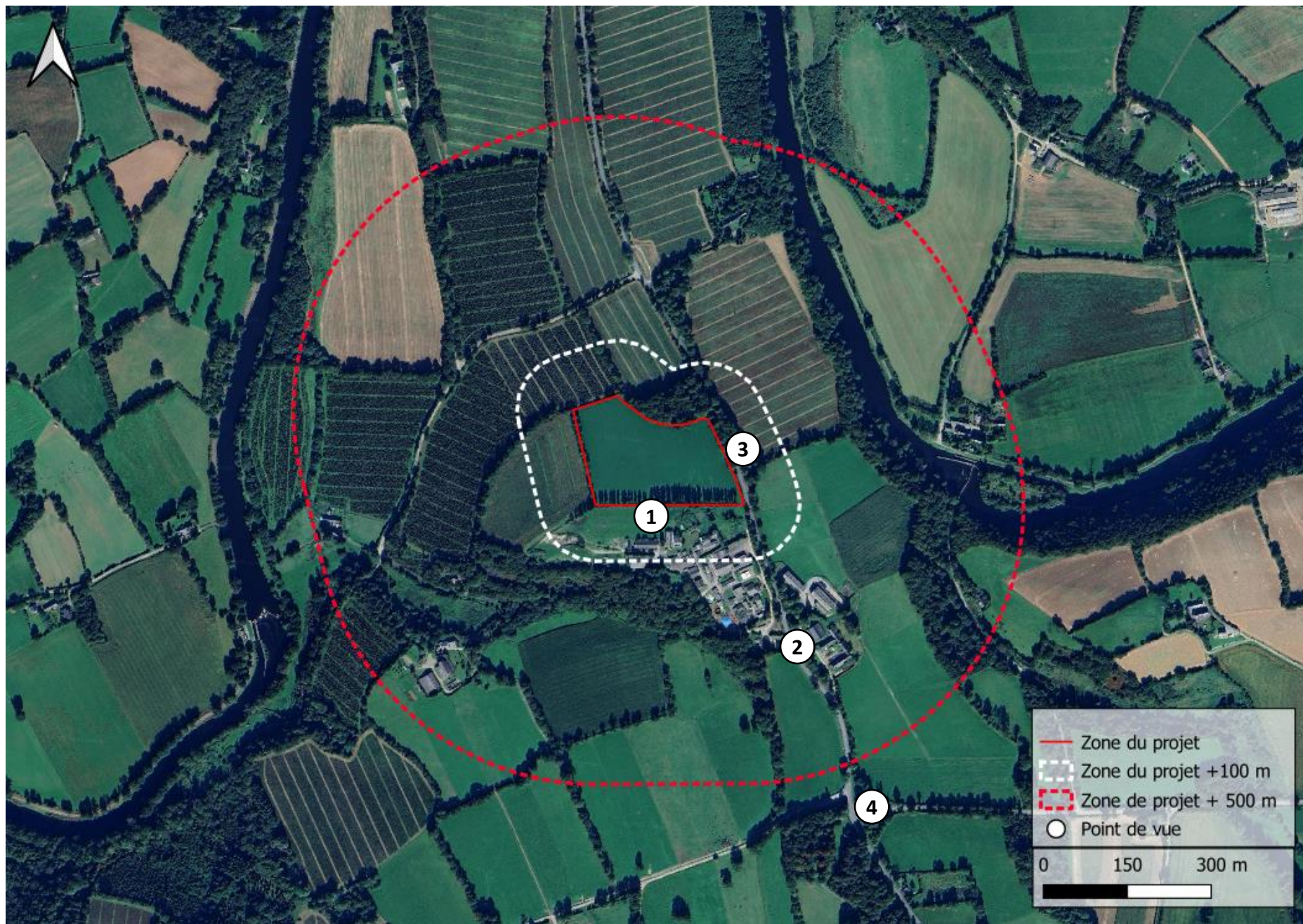
Reportage photographique

Mars 2026

Construction d'ombrières agrivoltaïques au lieu dit Guernévez

Commune de Saint-Goazec (29 520)

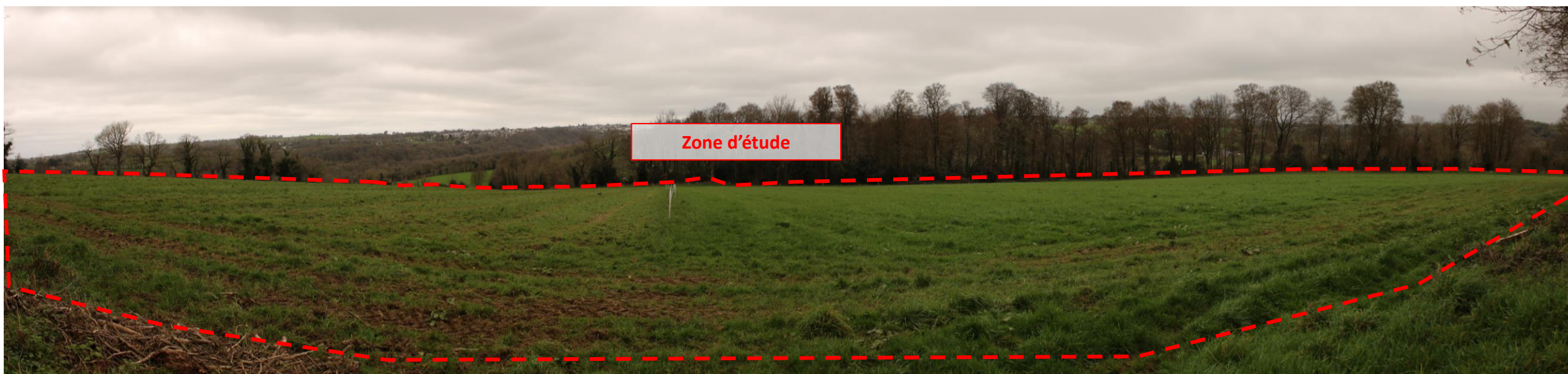
Département du Finistère (29)



1

Vue rapprochée de la zone d'implantation – Entrée de la parcelle agricole

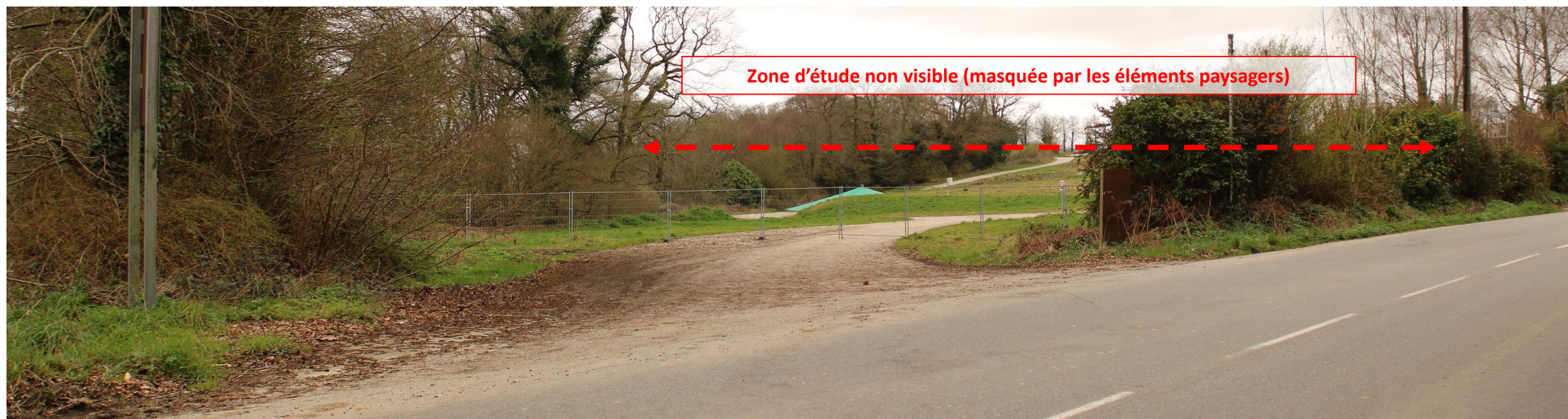
La zone d'étude se situe au sein de la parcelle A190, sur sa partie nord.
Le point de vue présenté est localisé à l'entrée de la parcelle agricole.



Vue éloignée de la zone d'implantation – Entrée de l'ancienne station expérimentale

L'entrée du site se situe en bordure de la RD36. La zone d'étude est quant à elle localisée derrière l'ancien emplacement de la station l'ancienne expérimentale, à environ 290 m de la RD36.

Les ombrières photovoltaïques ne seront pas visibles depuis car la zone d'implantation est éloignée de l'entrée du site et est masquée par la topographie et la haie existante.

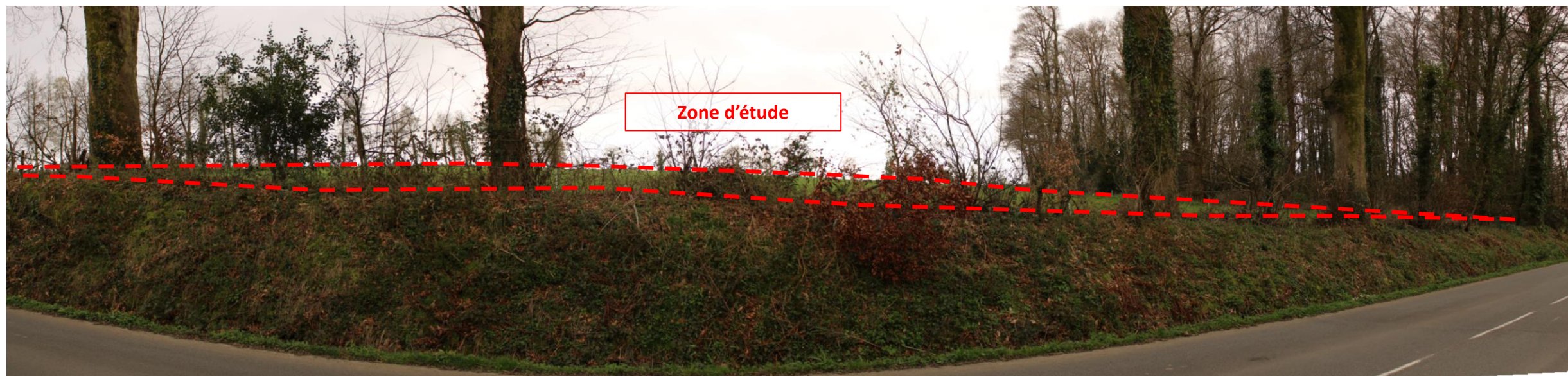


Vue rapprochée – Vue depuis la D36 à l'est

La zone d'étude se situe en bordure de la RD 36. Une haie périphérique est présente et sera conservée.

Les ombrières photovoltaïques ne seront que partiellement visibles depuis ce point du fait de la présence de la haie et du talus existants ainsi que par la topographie.

Par ailleurs, une marge de recul minimum de 50 m est prévue entre les premières ombrières photovoltaïques et la RD36 limitant ainsi la visibilité potentielle de l'installation.



Les ombrières photovoltaïques ne seront pas visibles du fait des éléments paysagers existants (haies, topographie).

